

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### Affaires Religieuses d'Angleterre.

LETRE DE M. PHILLIPPS A LORD SHEWSBURY.

[Nous tirons d'un journal Français, avec les observations qui les accompagnent, les extraits suivants d'une remarquable lettre adressée au Lord Shrewsbury par un Catholique Anglais plein de zèle, M. A. Phillipps.]

M. Ambroise Lisle Phillipps, un des catholiques anglais les plus zélés, et qui déjà a donné à la cause religieuse, de nombreux gages de dévouement, vient de publier une lettre adressée à lord Shrewsbury, et dans laquelle il répond aux attaques des journaux protestants. C'est un bon exemple pour les catholiques à qui l'acte d'émancipation a donné, en Angleterre, des droits, qu'il leur appartient de faire respecter par une attitude digne et ferme. Ne pouvant reproduire la lettre de M. Phillipps tout entière, nous en donnons une analyse avec les principaux passages.

Il salue d'abord le grand événement qui vient, après trois siècles, consoler l'Eglise affligée par la tyrannie anglaise; il remarque ensuite que pour comprendre l'importance d'un tel acte, il suffirait de voir avec quelles colères il est attaqué par les journaux anticatholiques; puis il examine quel prétexte le Pape a donné à toutes ces fureurs. En abolissant les vicariats apostoliques, pour placer les anglais catholiques sous la juridiction d'Evêques ordinaires, le Saint-Père n'a rien ajouté aux liens qui lui attachent tous les fidèles; on pourrait dire, au contraire, que sans les relâcher il les a rendus moins immédiats, puisque les vicaires apostoliques n'avaient qu'un pouvoir délégué de Rome, tandis que les Evêques ont une juridiction propre.

Il n'a pas, comme le croient les journaux, fait injure au gouvernement, foulé aux pieds les droits de l'Archevêque de Cantorbéry. Car l'Archevêque de Cantorbéry n'a jamais eu de droits spirituels sur les catholiques, et les pouvoirs du Cardinal-Archevêque de Westminster ne déprécient et n'annulent pas les prérogatives du Prélat anglais à la fidélité de son propre troupeau si divisé. S'il plût encore aux Anglais d'abandonner leurs âmes à la direction d'une suprématie royale, ils tourneraient naturellement les yeux vers un Prélat qui occupe son siège par la grâce de la reine Victoria, et qui, interrogé sur l'enseignement positif de son église sur un article de foi, refuse de répondre. Ce n'est pas pour ceux-là que le successeur de Saint-Pierre a érigé le siège métropolitain de Westminster.

A moins de vouloir renouveler les décrets de mort contre les catholiques, il faut les laisser obéir à la discipline intérieure de leur église; il faut laisser le gouvernement ce qui lui appartient, et leur laisser leurs propres enfants, ou il faut se déclarer persécuteur: pas de milieu.

Mais qu'ils soient sûrs d'une chose; il n'y aura pas de tergiversations du côté de l'Eglise catholique; viennent la paix et la bonne volonté ou viennent des articles de journaux furieux, suivis de persécutions de la part de l'Etat ou de la violence populaire, peu importe; le décret de notre Saint-Père le Pape a paru, il sera soutenu par tout fidèle catholique, du plus grand au plus petit, la violence protestante bouleversait-elle l'Angleterre de fond en comble. Nous savons prouver notre fidélité à notre souverain temporel, nous sommes prêts à partager avec les autres sujets de Sa Majesté les fardeaux légitimes que la Constitution nous impose; mais, en religion, nous ne reconnaissons pas d'autre chef que le successeur de Saint Pierre, et nous écoutons sa voix comme celle de Jésus-Christ lui-même....

"Mais que ce vacarme est absurde! Si la conférence wélyenne divisait l'Angleterre en de nouveaux districts, on ne ferait aucune objection; quand l'Eglise libre d'Ecosse établit ses presbytères en opposition à ceux de l'établissement, nous n'entendîmes personne invoquer l'intervention du pouvoir séculier; nous n'entendîmes pas dire qu'à cause de cela le secrétaire d'Etat de l'intérieur ait été appelé en présence de Sa Majesté. Pourquoi donc alors s'élève-t-il un pareil bruit à cet acte de l'Eglise catholique? Y aura-t-il pour elle exception dans la tolérance générale ou dans l'indifférence générale? Qu'est tout cela, si non un aveu tacite des protestants, aveu qui révèle qu'après tout leur seul argument c'est la force; et que, quand l'Eglise catholique se présente sans autres armes que la saine raison et le sens commun, les avocats du droit illimité du jugement privé n'ont pour réplique qu'un geste vers le *Statute Book* (les lois pénales) et vers les annales surannées de la persécution."

La conduite du gouvernement piémontais, soumis à l'influence anglaise, fait pressentir une ère de persécutions:

"Que la volonté de Dieu se fasse; mais les fidèles catholiques d'Angleterre resteront attachés, j'en suis convaincu, à la cause de la sainte Eglise, et nous savons que nos pasteurs, les Evêques catholiques, nous conduiront au combat avec une énergie inflexible, quel que soit le péril et quel qu'il en coûte!"

"Et pourtant je ne puis encore me persuader qu'au dix-neuvième siècle, les Anglais soient assez bigots dans leur adhésion aux droits supposés de l'Eglise établie, se contredisent assez pour violer, précipitamment et aveuglément, les droits et les libertés d'une autre communion, uniquement parce que les pasteurs de cette communion ont fait un nouvel arrangement de discipline intérieure; et que, dans cet arrangement ils ont donné à leurs prélats des titres qui correspondent exactement à leur position actuelle et à leurs rapports avec leurs propres troupeaux. Si nous devons désormais être gouvernés par un Archevêque, c'est qu'après trois siècles de persécution, nous sommes arrivés au nombre de deux millions; et si ce siège archiepiscopal est placé dans le ressort de la capitale, ce n'est certes pas sans raison, puisqu'il y a peu près trois cent mille catholiques dans Londres et dans les faubourgs de la capitale. Le *Times* et la *Chronicle* admettent tous deux que nous n'avons violé aucun statut de l'Etat en prenant ces titres; quel est donc notre crime? Est-ce une offense à la loi ou simplement aux sentiments et aux préjugés de quelques-uns de nos compatriotes? Si c'est le cas, on peut en dire autant de tous les autres actes de la religion catholique, il n'en est point un qui ne blesse les préjugés de quelques dissidents des diverses sectes. Pourquoi les protestants seraient-ils plus offensés que le Cardinal Wiseman s'appelle Archevêque de Westminster, qu'ils ne l'étaient auparavant lorsqu'il officiait à Saint-Georges Southwark avec la mitre, la crosse et tous les autres insignes épiscopaux? Assurément, exercer officiellement une charge est quelque chose de plus que porter un titre, quel qu'il soit; si donc les préjugés protestants pouvaient endurer le plus, ou s'ils leur sagesse et leur sang commun lorsqu'ils éclatent contre le moins?"

Tout ce que disent les journaux se réduit à cet argument:

"Nous sentons que les arguments protestants ne peuvent résister à la force des arguments catholiques; ils ne tendent qu'à donner beau jeu au catholicisme et à faire tomber le

protestantisme, tenons-le donc abaissé par la force seule; ne les laissons pas appeler leurs Evêques par leurs véritables noms, de peur que, par hasard, le peuple ne les prenne un jour pour les Evêques prétendus; en un mot, nous croyons, en 1829, pouvoir, en sûreté, tolérer le catholicisme; nous pensions qu'en lui enlevant le prestige de la persécution, il mourrait naturellement; mais les faits ont confondu nos théories; les progrès nouveaux de cette superstition surannée prouvent que rien ne peut résister à ses arguments, sinon la force. Si nous ne voulons pas que l'Angleterre redevienne catholique, il nous faut écraser les catholiques d'une manière ou d'une autre, *per fas et nefas*, nous devons le faire ou ne rien faire du tout; mais voici une glorieuse occasion de ranimer la bigoterie de toutes les sectes anti-catholiques; élevons encore une fois, si nous pouvons, notre vieux cri de *No Popery*."

Eh bien! les catholiques entendront encore s'il le faut, ce cri du fanatisme appeler sur eux les rigueurs du pouvoir et les fureurs sanguinaires de la populace, mais ils ne cessent, inflexibles dans l'accomplissement de leurs devoirs et la revendication de leurs droits de prier pour leurs ennemis, et de remercier Dieu de ses dons:

"Nous avons de tous côtés des sujets de nous réjouir et de nous consoler, et parmi ces sujets de consolations, en est-il de plus admirable, de plus encourageant, que le rétablissement de notre hiérarchie perdue depuis si longtemps? Le nom même choisi par notre Saint-Père pour notre siège archiepiscopal est d'un augure heureux pour les catholiques."

C'était au mois de janvier, en l'an de Dieu 1066; le roi d'Angleterre, saint Edouard le Confesseur, souffrant de sa dernière maladie, était couché en son palais royal de Westminster, comme le rapporte saint Aelfred, abbé de l'abbaye de Rievaulx en Yorkshire. Un peu avant sa mort, le saint roi tomba en extase, et il lui apparut deux pieux bénédictins de Normandie, qu'il avait aimés autrefois dans sa jeunesse, lorsqu'il était exilé dans ce pays. Ces moines prièrent au Roi qui devait arriver plus tard en Angleterre; ils lui déclarèrent que la méchanceté de la nation anglaise était extrême, qu'elle avait provoqué la colère divine; que quand cette malice serait arrivée à son comble, le Seigneur, irrité, enverrait dans le pays des esprits méchants qui le châtieraient sévèrement, et qui détacheraient l'arbre vert de son tronc pour un espace de trois stades; mais qu'à la fin, ce même arbre reviendrait à sa racine, sans le secours d'une main humaine, qu'il fleurirait, porterait des fruits, et qu'alors Dieu aurait pitié de l'Angleterre. Après avoir entendu ces mots, le roi Edouard ouvrit les yeux et sortit de son ravissement; il raconta sa vision à la reine sainte Edite, qui se tenait à son chevet avec Harold, son successeur, et Stigand, archevêque de Cantorbéry.

Cette vision de notre vénérable roi saint Edouard a toujours été chère aux catholiques d'Angleterre, et l'interprétation qu'en ont donnée nos ancêtres est très-remarquable. Ils ont toujours cru que les méchants esprits étaient les novateurs protestants, qui voulurent, dans le seizième siècle, réformer l'Eglise anglicane. La division, la séparation de l'arbre vert de sa racine, signifiait la séparation de l'Eglise anglaise du centre de l'unité, de la racine de l'Eglise catholique, de Saint-Siège, qui a été en Angleterre, plus qu'en toute autre nation et d'une manière spéciale, la racine et la source du christianisme. Mais cet arbre devait être séparé de sa racine pendant l'espa-

ce de trois stades. Ceci m'a été expliqué par un vénérable catholique, pair anglais, qui n'existe plus maintenant; cela signifie maintenant, dit-il, que l'Angleterre restera séparée de l'unité catholique pendant trois siècles. Au bout desquels, selon les paroles de Saint Edouard, elle reviendra à son tronc, sans le secours d'aucune main humaine; elle portera alors des fruits et fleurira."

M. Phillipps termine par ce cri dont les catholiques français reconnaîtront l'accent: "Nous sommes les fils des Croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Crammer et de John Knox."

### LETRE SUR L'OREGON.

Oregon-City.

16 septembre 1850.

(Fin.)

Cher Monsieur,

La propreté, comme on sait, ne compte pas au nombre des vertus du sauvage. Voici ce que dit sur ce point le P. de Smet, dans une de ses lettres; la description est pittoresque: "J'ai vu, dit-il, les *Shayennes*, les *Serpens*, les *Youts*, etc., manger la vermine les uns des autres à pleins poignets. Souvent de grands chefs, pendant qu'ils m'entretenaient, étaient sans cérémonie leur tunique en ma présence, et, tout en causant, s'amusaient à faire cette espèce de chasse dans les coutures; à mesure qu'ils délogeaient le gibier, ils le croquaient avec autant d'appétit que des bouches plus civilisées croquent les amandes et les noisettes, les pattes d'écrevisses et les crabes. Leurs chaudières, leurs marmites et leurs plats, à moins de tomber par accident dans l'eau, ne touchent jamais cet élément pour être lavés. Les femmes portent des espèces de chapeaux sans bords, faits de paille, très-serrés et gommés; dans leurs loges, ces chapeaux leur servent de vases à boire et de plats pour manger la soupe, et ce qui vous paraîtra incroyable au premier abord, elles s'en servent même pour bouillir la viande; c'est à l'aide de cailloux chauffés que l'eau bout dans cette espèce de marmite..."

Nos sauvages ont, en général, de la présence d'esprit, du calme, du bon sens; ils sont dissimulés; ils se tatouent même la figure pour dérober les impressions, surtout celle de la colère ou du ressentiment; un homme, qui, chez eux, se laisse aller à la colère, c'est une femme, un homme sans caractère. Toute une population de sauvages peut compléter froidement plusieurs années sans qu'il en perçoive rien. Les sauvages sont menteurs, égoïstes, voleurs, incapables à l'instruction, étrangers aux vrais sentiments de reconnaissance et d'affection. Se faire une idée des Indiens, du moins de ceux de cette partie de l'Amérique du nord, d'après les descriptions que certains voyageurs en donnent, ce serait comme si l'on appliquait aux bergers de nos jours, tout ce que dit Virgile des héros de ses éloges.

Administration ecclésiastique de l'Oregon.— Comme on le sait, les deux premiers missionnaires qui vinrent dans l'Oregon, en 1833, furent M.M. Blanchet et Demers. Ils travaillèrent ensemble jusqu'en 1844, époque à laquelle M. Blanchet fut nommé vicaire apostolique de cette vaste mission et partit pour l'Europe. La même année, arrivèrent cinq Pères Jésuites, et six religieuses de notre Dame de Namur. En 1846, pendant son séjour à Rome, Mgr. Blanchet sollicita et obtint du Saint-Siège que son vicariat apostolique fut

divisé en Métropole et divisé en dix juridictions, à savoir: l'archevêché d'Oregon-City avec les Evêchés qui suivent: Nesqually, Wallawalla, Fort Hall, Colville, Ile Vancouver, Ile de la Princesse, Nouvelle Calédoine, et deux divisions jusqu'à la mer glaciale. Dans ce moment, trois sièges seulement existent; ce sont l'archevêché d'Oregon-City et les évêchés de Wallawalla et de l'Ile Vancouver.

Archevêché d'Oregon-City. Il est borné au sud par la Californie; à l'Est par la chaîne des Cascades; au nord par la Colombie; et à l'Ouest par l'Océan Pacifique. L'étendue de son territoire est de cent lieues environ sur soixante. Il renferme Oregon-City, Saint Paul et Saint Louis du Wallamette, le Colville, le Fort Vancouver, Portland, Sah h, le Fort George et celui d'Umprug. Le siège du gouvernement local est à Oregon-City.

Sa population est formée de plusieurs mille blancs, protestants ou catholiques, et de dix ou douze tribus indiennes.

Ce diocèse possède trois églises et deux petites chapelles, sept prêtres séculiers, onze Pères Jésuites et six Pères Oblats. Il possède aussi quatorze Sœurs de Notre Dame de Namur, qui s'y consacrent à l'éducation des jeunes filles, dans deux différents missions, la première à Oregon-City, la seconde à St. Paul du Wallamette. Cinq missions sauvages sont dirigées avec succès par les RR. PP. Oblats. Evêché de Wallawalla. Borné au sud par la Californie; à l'est par le 119e degré de longitude; au nord le 47e de lat., et à l'Ouest par les Montagnes Neigeuses, par la rivière de l'Ours et la prolongation de la chaîne des Cascades. L'étendue est de 125 lieues à peu près en tous sens. On y trouve le Fort Wallawalla ou des Nez-Perces.

La population civilisée y est très-peu nombreuse jusqu'à présent. Mais on y trouve plusieurs tribus indiennes considérables, entr'autres celles des Wallawallas et des Kayons. Ce diocèse possède deux chapelles et trois prêtres séculiers.

Evêché de l'Ile Vancouver. Son étendue est d'environ 75 lieues sur 70. On y trouve les forts Victoria et Langley, de nombreuses tribus sauvages parmi lesquelles les Kawlihius, les Yagloitis et une quantité d'autres. Ce diocèse possède pour le moment un Evêque et un prêtre!

Quant aux autres diocèses vacans, ils pourraient tout au plus servir de titres à des Evêques *in partibus*...

Tel est à peu près le passé et le présent de l'Oregon, en attendant de Dieu et de l'avenir la réalisation des espérances.

Nous avons appris avec satisfaction que M. l'abbé Purcell, frère de l'Evêque de Cincinnati, était l'Evêque présenté pour la Californie.

L'excellent M. de Charbonnel est donc enfin nommé et sacré Evêque de Toronto. Heureux sont le clergé et les fidèles de cet intéressant diocèse.

Nous n'avons toujours pas de nouvelles du Mgr. Demers; cela commence à devenir inquiétant.

Pour finir ma lettre par un trait local, je vous annonce, Monsieur, que nous venons de faire un héritage, et un héritage intéressant. Ce sont trois petits orphelins irlandais, dont les parents catholiques sont morts en se rendant par terre des Etats-Unis en Oregon. Le père de ces pauvres enfants ayant déjà succombé, la mère tomba malade, et bientôt son état fut désespéré. Dans cette terrible extrémité, elle ne cessait de penser et de gémir sur ceux qu'elle allait laisser ainsi seuls, sans protection et sans secours, à des centaines de

### REBIBBON.

### LE MONTAGNARD

OU LES DEUX REPUBLIQUES. 1793.—1848.

(Première partie, 1793.) (Suite.)

Lorsque Georges et Antoine Obrice rentrèrent dans Arles, il faisait grand jour, mais ce jour était triste et languissant; le brouillard obscurcissait les premiers rayons du soleil, un vent humide et froid s'engouffrait dans les longues rues étroites, et déjà une pluie glacée commençait à tomber. Georges ôta son bonnet pour que la pluie mouillât son front qui était brûlant. Obrice marchait à côté de lui silencieux et sombre.

Il y avait dans la ville un mouvement inaccoutumé; les patriotes se heurtaient les uns et les autres d'un air effaré et se parlaient bas avec surabondance de gestes. Des patrouilles parcouraient la ville dans tous les sens avec cet air solennel et grave qui veut dire: "Nous sommes ici pour quelque chose de sérieux. Chacun semblait vouloir arrêter son voisin, et il est évident que si la bonne ville d'Arles se

fut livrée à ses idées patriotiques et républicaines, la moitié de la population eût arrêté l'autre.

Outre les patrouilles, on voyait des groupes de citoyens appartenant aux différentes sections de la ville, armés et serrés les uns contre les autres. Ils allaient heurter à toutes les portes sous prétexte de visites domiciliaires. Il y avait dans l'air cette pesanteur de l'atmosphère qui annonce un orage, et que Dieu souvent semble nous envoyer comme des précurseurs la veille des grands événements. Georges, les sourcils froncés, aspirait ce souffle d'orage, comme un soldat sur le champ de bataille aspire l'odeur de la poudre.

Obrice, de son côté, s'était arrêté, étonné de tout ce mouvement qui s'était emparé de cette ville qu'il avait laissée, quelques heures auparavant plongée dans le sommeil.

En sa qualité de président du comité révolutionnaire, il avait bien le droit d'en être étonné; aussi il alla droit vers une patrouille, et s'adressant à celui qui la commandait: Que se passe-t-il donc, citoyen officier? lui dit-il d'une voix brève.

Il se passe quelque chose de très-grave, reprit celui-ci en continuant sa route; la patrie est en danger. C'était là le grand mot des patriotes après quoi ils se croyaient tout permis. Cette pauvre patrie passait ses jours à être en danger.

Pressons le pas, dit Obrice à Georges; on doit être inquiet de mon absence.

Je vais courir à ma section, dit le jeune homme.

Reste, fit Obrice; j'aurai besoin de toi plus utilement.

Quand ils arrivèrent à la demeure d'Obrice, il y avait des groupes d'agents subalternes qui attendaient des ordres devant la porte. Aussitôt qu'ils aperçurent le chef du comité de surveillance, tous se pressèrent autour de lui avec des interrogations et des demandes de toutes natures. Obrice ne répondit pas et entra dans la maison toujours suivi de Georges.

Ce qui agitait les esprits, c'est que le comité de surveillance générale du département avait appris qu'une foule d'émigrés sous des noms supposés, étaient rentrés en France par différents points de la frontière. Le même mouvement devait se tenter à Arles et Avignon où la prison était le point de mire des aristocrates. Tous les prisonniers importants y étaient immédiatement transférés. De plus les commissaires de la république étaient arrivés la nuit même à Avignon. On les disait chargés de pouvoirs extraordinaires. Or la république une et indivisible n'avait qu'un pouvoir, celui de verser le sang. Arles en particulier mourait d'envie de se signaler par quelque bonne et patriotique bonchérie.

Il y avait un quart d'heure qu'Obrice et Georges étaient rentrés, que celui-ci sortit, se dirigeant vers les prisons. Il tenait des papiers à la main.

Lorsque le chef du comité de surveillance était rentré dans son cabinet, il avait trouvé installée à une table à côté de son bureau, le citoyen Léonidas, son secrétaire. Ce citoyen était d'une grande utilité et remplissait admi-

nablement les fonctions qui lui étaient dévolues. C'était le limier le plus fin, le plus infatigable qui put se trouver. Il avait sous ses yeux une mente complète qu'il disséminait de tous côtés, et au moyen de laquelle le comité de surveillance était secrètement renseigné des moindres détails.

Avant la république il avait été huissier; les deux métiers se ressemblaient beaucoup. A l'arrivée d'Obrice, le citoyen Léonidas était très-affairé.

Il paraît, dit Obrice en parcourant quelques papiers, que les ci-devants ne veulent nous laisser aucun repos.

Ils travaillent sans relâche, dit Léonidas; on n'en finira avec eux que quand ils seront tous rasés. Léonidas était un homme charmant; (lisez horrible) il était doué de toutes les vertus républicaines qui font le vrai citoyen, le digne patriote; il aimait les hommes comme les bouchers aiment les animaux. Du reste, il avait un sourire affable, un visage benin.

Eh bien! dit-il à Obrice.... Obrice fronça le sourcil et répondit doucement:

Manqué.

Temps pis, dit Léonidas. L'acensation était belle; on aurait pu avec peu d'adresse prendre la niche toute entière.

Le rapport pour le comité de surveillance est-il prêt, répliqua Obrice d'une voix brève, pour couper court à la conversation.

Le voici, répondit Léonidas en tendant un volumineux paquet.

J'ai vu ce matin deux commissaires de la république qui sont arrivés à Arles cette nuit, continua Léonidas sur le même ton; je crois qu'ils vont débayer un peu et diriger sur Paris ou le tribunal révolutionnaire travaillé en grand; ça ne fera pas de mal; il n'y a plus de place ici et j'ai une liste toute prête. Seulement ce serait plus simple de régler leurs comptes dans la ville d'Arles, ce serait une belle fête patriotique.

Que t'ont dit les citoyens commissaires? Ils voulaient le voir; je leur ai dit que tu étais en ville pour affaires qui regardent la nation et ils ont demandé un travail sur l'esprit des habitants. On accuse Arles de fédéralisme et de fédéralisme.

Voici maintenant un petit papier qui est de nature à vous consoler un peu de l'échec de cette nuit.

Obrice lut avidement le papier: Ah! s'écria-t-il aussitôt.

Léonidas se prit à sourire d'un air charmant. Les renseignements sont précis, je crois, dit-il.

Oh! ma vengeance... ma vengeance, murmura tout bas Obrice!!! Ce nouveau papier qui agitait à ce point Obrice et sur lequel son regard était cloué, était l'indication du convent ou avait été conduite la fille du marquis de Savernay; le nom de la supérieure y avait été inscrit tout au long.

Ecoute Léonidas, dit Obrice, tu es adroit? C'est mon métier, citoyen.

Tu ne recules devant rien? C'est mon devoir.



liens de toute habitation, et au milieu d'autres émigrés étrangers, la plupart protestants, la plupart aussi plus ou moins atteints du mal qui lui faisait mourir. Dieu vint consoler sa douleur par une inspiration. — En grâce dit-elle à ces infortunés compagnons de voyage. Chargez vous de mes enfants sur le reste de la route, confiez-les à Orégon-City et donnez-les aux frères catholiques, avec le peu que nous avons. — Après ce testament, cette dernière planche, saisie dans le naufrage, la pauvre mère se sentit un peu consolée; elle jeta un dernier regard sur les trois orphelins confiés à la charité catholique, et expira... Ces trois enfants sont deux petites filles, l'une de six ans, l'autre d'un an et demi, et un petit garçon de quatre ans. Leur patrimoine consistait en six paires de bœufs, une voiture, un peu d'argent et quelques ustensils. Le diocèse, quoique pauvre, pourvoira à leur soin, éducation et sûreté le mieux qu'il lui sera possible, et priera pour le repos de l'âme de la mère, privée, hélas! à ses derniers moments, des secours et consolations de la religion catholique. Je vous avais annoncé mon prochain départ pour aller occuper la mission de Saint Paul de la Wallaette; les affaires se sont rangées autrement, jus qu'à nouvel ordre.

Mes hommages à leurs Grandeurs, et mes souvenirs les plus affectueux à tous les prêtres de l'Évêché et du diocèse, aux amis du Canada et même à votre correspondant lyonnais.

Votre tout dévoué,  
F. J. CENAS, Ptre. Miss.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 17 DECEMBRE 1850.

Première page:—Lettre de M. Phillips à Lord Shrewsbury — Lettre sur l'Orégon (fin).  
Fenilleton:—Le Montagnard ou les deux Républiques.—1793-1848, (suite).

Memoire de Mgr. Wiseman.

[S. Em. le Cardinal Wiseman vient de publier un mémoire qui excite au plus haut point l'intérêt et la curiosité en Angleterre. C'est un appel au peuple Anglais concernant l'acte papal du rétablissement de la hiérarchie catholique. Si les limites étroites de notre feuille ne nous permettent pas de reproduire ce document dans son intégrité, nous en donnerons du moins une analyse suffisante. Pour aujourd'hui, nous devons nous borner à constater, d'après nos journaux de France, l'effet qu'a produit cet important pamphlet. Voici ce que nous en lisons dans l'Univers:]

Le *Sun* annonce que la boutique des éditeurs Richardson, à Londres, a été littéralement assiégée, durant toute la journée d'hier, par les personnes désireuses d'acheter le manifeste du Cardinal Wiseman.

L'appel de S. Em. le cardinal Wiseman a produit un effet des plus inattendus. Tous les grands journaux de Londres d'hier matin l'ont reproduit *in extenso*, afin de satisfaire la curiosité de leurs lecteurs. Cette immense publicité, qui a fait connaître dans quelques heures ce document d'une extrémité à l'autre de l'Angleterre, n'a pas empêché l'éditeur de la brochure d'en vendre vingt mille exemplaires dans les dix-huit heures qui ont suivi la mise en vente. Depuis quelques jours, toutes les librairies catholiques de Londres sont assiégées par les protestants qui viennent acheter des livres papistes, afin de s'instruire aux mystères inouïs et révoltants reprochés au catholicisme romain.

On observe que le ton des journaux les plus fanatiques a singulièrement baissé; ils discutent avec embarras quand ils ne répondent pas aux arguments de Son Eminence par des banalités.

Sait-on comment l'église établie et les Puritains d'Exeter-Hall ont répondu au Cardinal? par une nouvelle mascarade! Le Pape et l'Archevêque de Westminster ont de nouveau été promenés dans les rues de Londres et brû-

lés ensuite sur la place de Smithfield, où étaient dressés jadis les bûchers sur lesquels on faisait griller les catholiques? Le *Times* ne mentionne pas le fait. Est-ce qu'il serait honteux de cette glorieuse manifestation, en tout semblable à celles qu'il encourageait si fortement il y a quinze jours? Le *Times* garde ainsi le silence sur un nouveau discours du célèbre docteur Comming, contre un serment que cet illuminé prétend avoir été prêté entre les mains du Pape par le cardinal Wiseman. Faut-il conclure de cette réserve que ce discours n'a pas eu plus de succès que le bûcher de Smithfield? Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de constater les premiers effets produits par l'appel adressé au bon sens de l'Angleterre par S. E. le Cardinal-Archevêque de Westminster.

La brochure de S. Em. le Cardinal Wiseman paraît, d'après les informations qui nous arrivent de Londres, avoir exercé sur l'esprit de Lord John Russell l'effet diamétralement opposé à celui qu'elle a produit sur le public en général. Le premier ministre est d'autant plus irrité que les arguments du Cardinal ont obtenu plus de succès.....

Depuis l'apparition de ce travail, les sentiments du ministre n'ont fait que s'aggraver d'avantage en s'apercevant qu'il était battu. Nous apprenons des sources les plus sûres que le chef du Gouvernement est disposé à remuer ciel et terre contre les catholiques. Il sera de tous ses moyens d'influence pour faire passer au Parlement une loi qui, sous prétexte de préciser ce que l'acte d'émancipation renferme d'obscur, restreindrait la liberté dont cette mesure a mis les catholiques en possession. Lord John Russell tient surtout à empêcher les Evêques catholiques de porter les titres de leurs sièges. On peut, dès ce moment, apprécier les terribles conséquences qu'entraîne une pareille mesure. Les Evêques ne pouvant admettre l'autorité d'un acte législatif en cette matière et devant n'en tenir aucun compte, l'Etat n'aurait, pour les priver de sièges dont le Souverain-Pontife les a mis en possession, d'autre moyen que de recourir à la violence. Mais le revirement qui déjà s'opère dans le sentiment public est un indice certain que l'opinion serait peu favorable aux Girondes du mesures de rigueur.

ROME ET L'EXCITATION EN ANGLETERRE. — Un correspondant écrit ce qui suit à une feuille Parisienne:

Tout le bruit qui fait l'Angleterre au sujet du rétablissement de la hiérarchie catholique est regardé à Rome comme un témoignage ridicule du pauvre état de santé de l'établissement. Pendant que les anglicans crient: *No Popery!* le roi de Prusse écrit au Pape pour le remercier d'avoir bien voulu donner à ses Etats deux princes de l'Eglise. Tel est au moins le bruit qui circule à Rome, et qui paraît fondé. On ajoute même que la lettre est conçue en termes qui feraient honneur à un prince catholique. Ce n'est pas le seul fait consolant pour l'Eglise qui se soit passé en Prusse cette année. Nos lecteurs n'ont pas oublié que la procession du *Corpus Domini* s'est faite à Berlin avec une solennité extraordinaire, et nous savons que le cœur de Saint-Père en fut rempli de consolation. Ainsi vont les destinées de la sainte Epouse du Christ. Aujourd'hui aînévée d'amertume et d'humiliation, demain fortifiée par les consolations les plus douces et par les triomphes les plus inattendus. Rome, du reste, ne s'effraie pas le moins du monde de ce qui se passe en ce moment en Angleterre.

Un des membres les plus distingués du catholicisme anglais, le noble lord Shrewsbury, beau-père du prince Borghèse et Doria, a, en ces jours derniers, une entrevue avec le Saint-Père, laquelle n'aurait pas duré, dit-on, moins de trois quart-d'heure, et qui a donné lieu aux bruits les plus sérieux. On assure que le noble pair se serait posé en ardent défenseur de l'Université de la Reine en Irlande, et qu'il aurait vivement pressé le Saint-Père de modifier les décisions notifiées sur ce sujet par divers rescrits de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Nous ne savons sur quels fondements s'appuyait le noble lord, quels arguments il a pu faire valoir; mais on assure que le Saint-Père s'est montré inébranlable dans la résolution de maintenir ses premières déci-

sions. L'attitude prise en cette circonstance par l'illustre Anglais a dououreusement impressionné tous ses compatriotes catholiques qui habitent la Ville-Eternelle.

ANGLETERRE.—LONDRES: 20 NOVEMBRE.—On lit dans le *Morning Herald* du 20: La déclaration suivante des sentiments de la Reine dans la crise religieuse actuelle, faite hier au meeting de Saint-Clement-Danes par le R. D. Jelf, sera lue, nous en sommes sûrs, avec le plus vif plaisir par tout loyal sujet de Sa Majesté. "Sa Majesté (a dit le révérend docteur) a été la première à dénoncer l'usurpation du Pape sur son autorité. A la première nouvelle de ses actes audacieux, elle envoya chercher sir Georges Grey. A l'arrivée du ministre de l'intérieur, Sa Majesté parcourut son salon avec vivacité: "Sir Georges Grey, dit-elle, je suis reine d'Angleterre, et je ne supporterai point cela!" Que le peuple anglais se rallie donc autour de sa souveraineté, qui est décidée à montrer que, comme son illustre aïeul, elle réclame le titre de *Fideli Defensor*.

L'adresse du barreau anglais à Sa Majesté contre les usurpations papales a été signée par 747 membres, dont voici la classification: membres du conseil de la Reine, 46; maîtres de chancellerie, 3; sergents de loi, 9; avocats, 659.—Total, 1477.

Instruction Publique.

Le *Journal de Québec*, dans un de ses derniers numéros, a reproduit une série de questions que M. le surintendant de l'éducation sur le Bas-Canada, vient d'adresser aux commissaires et aux autres personnes chargées de donner effet à la loi qui règle l'instruction publique, et auxquels ce fonctionnaire sollicite une réponse. A ce propos, l'*Ordre Social* du 12 courant, exprime l'opinion que cette démarche de M. le surintendant ne conduira pas à un résultat satisfaisant. Il censure fortement le Gouvernement et la Législature de ce qu'il en face d'une opposition à la loi des écoles qui a produit des désordres et des crimes jus qu'à présent inouïs dans le Canada, il n'a pas été ordonné d'enquête efficace pour connaître les causes de cette opposition. Il se plaint de ce que le gouvernement s'est borné, dit-il, à nommer des juges de paix pour arrêter les coupables pour amener ces derniers devant les tribunaux pour les faire acquitter par des jurés leurs complices ou leurs fauteurs, et à encourager ainsi par l'assurance, la certitude de l'impunité, la commission de crimes défendus par la loi sous les peines les plus sévères."

Puis il termine par les considérations suivantes:

"Maintenant, voici que bientôt une nouvelle session du parlement va commencer. Vraiment législature d'une manière sérieuse et efficace sur l'instruction publique? L'administration a-t-elle préparé un projet de loi sur ce sujet? nous ignorons. Mais il paraît qu'aucune démarche n'a encore été prise, que nous sachions, pour obtenir des amis de l'instruction, des personnes familières avec cet important sujet, les lumières, les informations que l'exécuteur et la législature ne possèdent pas. Il arrivera donc que, si la législature est à sa proche, nous saisis d'un projet de loi sur l'instruction primaire, il arrivera, pensons-nous, que ce projet fait sans les connaissances, les informations, l'expérience nécessaires, sera aussi informe, aussi mal rédigé, aussi inintelligible, aussi défectueux que les lois actuelles, et partant inefficace comme elles.

Nous avons eu occasion de demander il y a quelques années, un ministre de l'instruction publique et des surintendants, sinon de comités, au moins de districts; nous sommes donc très aise que le *Journal de Québec* se prononce dans ce sens, et nous espérons que son rédacteur en parlera dans l'Assemblée Législative. Une des principales causes de l'opposition à la loi actuelle est l'absence de toute surveillance et de tout contrôle mérités et efficaces sur les officiers chargés de la mettre à exécution. Une enquête, nous en sommes persuadé, établirait l'exactitude de cette assertion."

Nous croyons qu'excepté la partie qui a trait à la taxe, toutes les dispositions de cette loi devraient être rappelées pour en substituer d'autres plus claires, plus précises et surtout plus propres à effectuer le progrès de l'instruction populaire.

Comme le lecteur peut l'observer, l'*Ordre Social* fait des imputations d'une nature grave et il suggère de faire subir à l'organisation du département de l'instruction publique ainsi qu'à la loi des écoles, des modifications qui méritent certainement la sérieuse considération du public. Ce n'est pas notre but de nous arrêter à cette partie de l'article qui formule des reproches contre l'administration: nous croyons, néanmoins, que la cause de l'op-

position qui s'est manifestée dans un bon nombre de localités, devrait être mûrement recherchée. Mais, nous ferons quelques observations sur la dernière partie de l'écrit, que nous venons de citer textuellement.

Le projet de faire du surintendant de l'éducation un membre du ministère, forcé de se mêler à toutes les intrigues de la politique et exposé à toute l'instabilité qu'entraîne une telle position, sous notre système de bascule, ne nous sourit pas du tout. Nous n'aimons pas du tout des changements aussi fréquents que ceux qui adviendraient sous un tel régime. L'indépendance d'opinions malveillantes ou inconsidérément mobiles, nous semble, à cause de cela, désirable pour un surintendant. Il nous semble aussi de meilleure influence sur le caractère d'un peuple, comme sur la qualité de l'instruction dont on lui ouvrira la source, si le surintendant n'est pas assujéti au besoin de se faire les créatures pour l'emporter sur un concurrent dans une candidature, ni obligé d'avoir recours à tous les moyens dont les mille hazards de la politique peuvent suggérer l'emploi. Quant à établir des surintendants de comités ou de districts, nous n'avons pas grande répugnance à cela. Mais, s'il est constaté qu'il faudrait plus de surveillance qu'il n'en existe aujourd'hui sur les officiers chargés de mettre à exécution la loi d'éducation, il n'est pas moins constant qu'il serait impolitique de tendre à ce résultat par des moyens dispendieux. Le peuple se mutine contre la loi actuelle des écoles, parce qu'elle le force à payer. S'il est d'autres motifs aux mécontentements, ils sont loin d'être les motifs dominants, du moins dans le District de Montréal. Partant de là, il y aurait illusion à croire que l'agitation se calmerait au moyen de nombreux surintendants dont les émoluments devraient être tirés de la bourse du peuple. L'emploi d'un moyen de surveillance qui réunit à l'économie, plus d'unité de vues dans l'exercice de cette fonction, semblerait donc le plus expédient à adopter.

Quant à rappeler toutes les dispositions de la loi actuelle, pour leur en substituer d'autres, nous ne pouvons que redouter l'effet d'une pareille mesure. Les nouveautés soudaines embarrassent le peuple. Il vaut généralement mieux réformer ce qui est défectueux dans les institutions que de faire table rase à tout propos. Le peuple est routinier, il ne fait pas trop le dérouter. Enfin, avant de renverser un édifice, il faut d'abord examiner s'il ne vaudrait pas mieux le réparer.

Nous sommes informé que la loi actuelle opère maintenant, presque sans exception de localités dans le District de Montréal et généralement très bien. L'agitation se borne à peu près exclusivement à certaines localités du Sud du District de Québec et de celui des Trois-Rivières. Ces faits semblent militer en faveur du maintien du présent ordre de choses, sauf à introduire les améliorations qui seraient jugées. Dans tous les cas, s'il est à propos qu'un discussion s'engage sur ce point, nous avons la confiance qu'elle sera conduite avec le calme et la droiture de vues que requiert la nature des intérêts du peuple qui sont en jeu.

Dans plusieurs localités de ce district, l'on discute à l'avance sur le choix des candidats politiques à être aux prochaines élections générales. Nous n'avons pas appris que des considérations purement politiques aient seules déterminé les électeurs de certains comités à nommer des représentants nouveaux; mais ce plan paraît devoir être suivi dans la vue de s'assurer les services effectifs de députés résidents qui veillent spécialement des intérêts agricoles de leurs constituants.

Lés comités où des innovations de ce genre sont à la veille de se produire, ne tarderont pas sans doute à être publiquement contus, et le projet lui-même amplement discuté.

Dans quelques parties du Haut-Canada l'agitation se manifeste dans le même but, pour arriver à des résultats différents. Le comté d'York est à lui seul l'objet de bien des spéculations. La 1ère division d'York, représentée par M. Pricos, s'occupe de la réélire en dépit des tentatives que l'on oppose à ce dessein, et de M.

J. Jackes, candidat nouveau qui a hore le drapeau progressiste. Les familles de cette couleur font de M. Jackes un personnage égal aux divinités de l'Olympé; il semblerait, selon eux, le bijou de la représentation modérne.

A l'égard de M. Baldwin, qui, comme l'on sait, représente la 4e division d'York, les organes "clear grists" infèrent de son silence et de son abstention de toute espèce d'intrigue, que son rôle politique est à terme et qu'un candidat agréable aux électeurs de cette partie d'York, ne manquera pas d'apparaître en temps convenable. Nous ignorons le mérite de ces prophéties, mais nous ne saurions nous tromper sur celui des intrigues qu'elles mettent en évidence.

Le Bazar annuel de la Société St. Vincent de Paul ayant été ouvert hier, et devant continuer de l'être aujourd'hui, demain et jeudi jusqu'à 10 heures dans la soirée, attirera sans doute la foule tant par la variété d'objets d'échange que par l'attrait de l'été et être mis à la raflle, qu'à raison de la fin louable qu'ont en vue les personnes qui l'ont organisé, en appliquant au soulagement des pauvres le total des produits du Bazar.

Sous ce titre: "St Thomas Watchman," M. N. Bate de St. Thomas, Haut Canada, a oublié le 6 décembre, le premier numéro d'un journal qui, en politique, est un "défenseur du gouvernement anglais constitutionnel et responsable, soutenant toutes mesures considérées bonnes pour le Canada, blâmant celles qui peuvent être considérées nuisibles—ne professant ni une obéissance servile ni une opposition factieuse envers n'importe quelle administration."

Le Gouvernement offre une récompense de £50 pour la découverte et conviction des auteurs de l'incendie par lequel une grange remplie de grains propriété de M. Septimus Soper, du township de Kilty, dans les comtés unis de Leeds et Grenville, Haut-Canada, a été détruite dans la nuit du 9 au 10 novembre.

La température des derniers jours a présenté de légères variations du froid au dégel. Mais les chutes de neige ont été assez abondantes pour assurer de bons chemins d'hiver. Un brouillard accompagné depuis hier soir d'un vent d'est, a produit de forts bancs de neige qui doivent en ce moment obstruer les routes en quelques endroits.

Bulletin des Nouvelles d'Europe.

Les complications dans lesquelles les grandes puissances se trouvent engagées, et qu'il ne serait pas impossible de voir se dénouer par un conflit européen, sont ainsi résumées par un journal de Paris à la date du 23 novembre:

"Les nouvelles dont on s'entretenait ce matin à l'Assemblée sont fort graves. La guerre entre la Prusse et l'Autriche serait imminente: tous les efforts de pacification paraissent avoir échoué devant l'esprit de vertige qui entraîne la population prussienne et à sa suite la chambre basse et le cabinet lui-même. Une complication plus sérieuse encore que l'affaire de Hesse Cassel vient d'éclater. Le roi de Prusse soutient le duc de Brunswick, qui refuse aux troupes de la confédération le passage pour se porter dans le Holstein et y réduire les insurgés. Or, si l'empereur de Russie a déclaré qu'il ne se mêlerait pas de l'arrangement intérieur des affaires de la Hesse, il est au contraire parfaitement résolu à prendre parti dans la querelle holsteinoise. S'il en arrivait ainsi, l'intervention russe apparaîtrait d'un moment à l'autre et ferait prendre, comme on le comprend aisément, des proportions européennes aux em-

Tu es l'homme qu'il me faut.  
Léonidas s'inclina.  
Il y eut silence; Ohrice réfléchit.  
Citoyen Léonidas, ne m'as-tu pas demandé de te faire obtenir la place de concierge dans une prison pour un tien parent?  
Je l'ai demandé dans l'intérêt de la patrie, parce que mon parent est un bon patriote au cœur de roche, dont on pourrait être sûr: avec lui pas de faiblesse à craindre, pas de trahison à soupçonner.  
Je n'en doute pas, citoyen.... mais écoute bien.... Tu vas prendre avec toi des hommes sûrs, tu feras d'eux et par eux tout ce que tu voudras, mais il faut que tu me ramènes la fille du marquis de Sivernay.  
Je te la ramènerai, citoyen.  
Voici l'ordre d'arrestation, dit Ohrice en tendant un papier qu'il venait de signer.  
Je la ramènerai morte ou vive, dit Léonidas.  
Et la patrie pour te récompenser te donnera cinq assignats de 200 francs chacun et la place de concierge pour ton parent.  
Merci, fit Léonidas.  
Voici un papier par lequel tu pourras récupérer la force armée.  
C'est bien, la petite aura du bonheur si elle m'échappe, j'arrêterai plutôt tout le couvent et je mettrai le feu à la baraque.  
Ce sera une œuvre patriotique, dit Ohrice avec un jésuisme.  
Léonidas mit son chapeau sur sa tête, mit son écharpe tricolore et sortit.  
Allons! allons! dit Ohrice, marquis de

Savernay, je me vengerai avec ivresse sur ta fille; ce disant, il prit un air des plus farouches...  
Pendant la conversation de Léonidas et d'Ohrice, la rumeur populaire grossissait, la foule encombrait les longues rues étroites, et comme d'un flot qui porte la tempête, il sortait de son sein un tumulte de voix étranges et fatales. Toute la lie patriotique de la population ruisselait avec des regards féroces, des sourires de hyènes, des vociférations terribles qui devaient pénétrer à travers les murs épais et glacer les cœurs des pauvres prisonniers. On avait appris que par ordre des deux commissaires, les prisonniers d'Arles allaient être transférés à Avignon; il est vrai que c'était pour faire de la place, comme l'on voit dit le digne Léonidas! Il est vrai qu'Avignon par les massacres de la glorieuse avait acquis des droits incontestables à la confiance nationale et au respect des vrais patriotes, stigmatisés sanglant qui marquera éternellement le front de la Provence.  
Arles était jalouse d'Avignon; lui croyait-on le cœur moins patriotique, la main moins expéditive? et s'il fallait travailler en grand pour le salut de la république, e-t indubitable, qu'il avait un besoin de les envoyer à Avignon? Voilà ce que disait la *bonne ville* d'Arles; aussi on murmurait tout haut, les meneurs levaient la tête et faisaient entendre certaines protestations assez canonicales. A la mairie les commissaires nouvellement arrivés travaillaient avec la municipalité et les membres du conseil de surveillance réunis.

Le peuple entouré les abords de la prison, venait en leur dire.  
Il en a le droit, répondaient-ils.  
Il murmure... il gronde...  
C'est son métier.  
Il menace de massacrer les prisonniers si on veut les lui enlever.  
Ce sera de la besogne toute faite, répondit froidement un des commissaires.  
Laissez faire la justice du peuple, disait un autre. Et chacun sans s'inquiéter davantage de semblables enfantillages, se remettait à travailler. Cependant le tumulte grossissait et un tonnerre de vociférations accueillit l'arrivée des chariots qui devaient transporter à Avignon la majeure partie des prisonniers qui encombraient les prisons d'Arles.  
Cette foule, tempête humaine soulevée par les passions populaires, formait un spectacle étrange à observer dans son ensemble et ses détails. On y retrouvait, comme partout où la révolution déploie ses sanglantes orgies, ces visages hideux qui flétraient le pillage et les tueries, ces brigands de profession, ces massacreurs de métier et d'instinct, qui animaient la foule du geste et de la voix et la poussaient malgré elle dans tous les excès.  
Si ça n'est ent été moins préoccupé de ce qui se passait, si tous les regards et toutes les pensées n'eussent été fixés sur les portes de la prison, un groupe de jacobins (quand au costume) qui se tenait dans un des coins de la place, n'eût pu manquer d'attirer l'attention, chose toujours fatale à cette époque, car les figurés, les manières de ceux qui le compo-

saient, quels que fussent leurs efforts, n'avaient pas cette pureté et cette sans-façon du jacobin pur sang. Heureusement la vraie sans-culotterie était consciencieusement affairée; elle avait bien autre chose à penser qu'un groupe dont nous parlons. Replié sur lui-même, enveloppé dans ses propres pensées, ce groupe parlait très-vivement avec ces airs mystérieux, ces regards sombres, ces phrases in-chevées, qui appartiennent en propre aux conspirateurs de toutes les époques. Leurs pensées et leurs yeux étaient fixés sur les portes de cette prison qui venait de s'ouvrir pour laisser pénétrer les chariots à l'intérieur et qui s'étaient immédiatement refermés. Leurs voix s'élevaient malgré eux par cet étourdissant inévitable de toute pensée qui remue et s'agite, et la foule était devenue plus compacte autour d'eux, car l'orage s'approchait, semblable à ces gouttes d'eau larges et pesantes qui se changent en torrent. Une voix dans cette foule dit en passant sur le ton le plus ordinaire et le plus indifférent en apparence: "Prenez garde, parlez plus bas!"  
Lorsque ceux auxquels ces paroles s'étaient adressées se retournèrent vivement, ils ne virent personne dont l'allure ou le visage put les aider à découvrir l'auteur de ce charitable avertissement.  
Leur étonnement fut promptement interrompu par un rumeur subite qui se fit dans cette foule humaine; un homme aux formes athlétiques, et qui portait deux énormes marteaux de forge suspendus à son tablier de cuir, était parvenu à grimper le long d'un

mur dégradé qui formait l'un des angles de la place. Soutenu d'un côté par un de ses pieds qu'il avait enfoncé dans l'excavation de la muraille, de l'autre par les têtes de ses camarades, planant vivant sur lequel il avait appuyé son pied gauche, il brandissait dans une de ses mains un de ses marteaux, et des honras de joie, des vociférations sans nombre accueillirent ses paroles. S'il n'était pas suffisamment entendu des extrémités de la place, ses gestes étaient assez expressifs pour ne pas avoir besoin de la traduction de son langage. Un instant après, plusieurs pelotons de gardes civils débouchèrent sur la place, essayant de débloquer le passage des chariots et de protéger leur départ, mais inutilement; les hurlements se faisaient entendre plus terribles et plus sanguinaires.  
Tout cela avait complètement changé l'aspect de la place, et la faisait ressembler à un champ de bataille.  
Mes amis, dit à voix basse, un des hommes du groupe, l'orage va éclater, chacun à son poste respectif.  
Au même moment, un homme que nul n'avait remarqué se détacha de la masse, qui alla et vint comme un fluide bondissant poussé par la tempête, et frappant sur l'épaule de celui qui venait de parler, il lui dit: "Citoyen, deux mots."  
Cetui auquel ces paroles s'adressaient se retourna vers son interlocuteur avec le plus grand étonnement.  
(A continuer.)



barra déjà si sérieux du différend allemand. La France, d'ailleurs, va se trouver elle-même engagée directement dans le débat.

Un incendie à San Francisco a fait éprouver une perte de 10 mille dollars à deux commerçants, Gunt et McCreary.

Les derniers avis reçus à New-York le 14 décembre, par l'America, annoncent l'intention de l'Angleterre d'agir de concert avec la France dans le but de prévenir l'intervention russe dans les affaires d'Allemagne, qui présentent encore le même aspect.

De sanglantes collisions ont eu lieu dans les rues de Francfort, entre les troupes autrichiennes et les bavaroises, le 25 novembre.

L'armée autrichienne cantonnée dans la Hesse manquait de vivres, et le commandant avait intimé au Général Prussien qu'il lui faudrait aller de l'avant.

Le journal London Shipping Gazette du 27 novembre, contient ce qui suit :

Les nouvelles du continent sont encore d'une nature belliqueuse. Les cabinets de Berlin et de Vienne sont considérés être parvenus à un point auquel le différend doit aboutir aux hostilités ouvertes.

Le gouvernement prussien a prohibé les communications d'une nature privée par la voie télégraphique à travers ses états.

Ab del-Kader a vainement essayé de reconquérir sa liberté en pétitionnant l'Assemblée Nationale.

On rapporte que le Parlement Anglais sera convoqué plutôt que de continuer en vue de la question anti-papale.

Le temple annoncé il y a peu de temps offrait le spectacle de grandes dévastations sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande, une semaine avant le départ de l'America.

Californie.

Le 7 décembre, le Georgia est arrivé à New-York, apportant un million cent mille dollars en poudre d'or, et l'Empire City y arrivait le 8 ayant à bord la quantité de deux millions en même espèce.

On lit dans l'Alta California (le 23 octobre) qu'à cette époque les habitants de San-Francisco furent effrayés par la nouvelle de l'arrivée dans le port d'un vaisseau sur lequel étaient de nombreux passagers atteints du choléra.

Ce bâtiment était la goélette G. H. Mantague en destination pour Panama qui avait fait voile de Sacramento avec 46 passagers et sept hommes d'équipage.

L'admission de la Californie comme Etat de l'Union a été célébrée le 29 octobre par un grand déploiement de pompe et d'enthousiasme.

Le jour où cette réjouissance publique, à laquelle prenaient part tous les colons du nouvel Etat indistinctement, avait lieu, un désastre soudain vint répandre l'alarme et attrister la fête.

Comme le vapeur Sagamore, s'éloignait avec une foule de passagers du quai central en se dirigeant vers Stockholm, sa chaudière fit explosion avec un bruit terrible.

Plusieurs personnes furent précipitées dans les eaux étrecuillies dans les nombreux embarras qui s'élevèrent en toute hâte vers le lieu du sinistre.

On n'a pu constater le nombre exact de passagers qu'il y avait à bord au moment de l'explosion, la liste n'en ayant pas été retrouvée.

Les membres et les débris humains furent emportés dans des paniers, chose affreuse à voir.

Les explorations de l'été n'ont amené aucune découverte aussi importante que celle des minerais d'or sur le Klamath et ses affluents dont la Rivière au Saumon, qui en est le principal, a été visitée le premier en juin.

son très encourageants. Mais les dépôts d'or les plus riches sont les lits des rivières ou le parti d'un M. Pearsall, composé de sept mois, n'a réalisé 16 piastres par jour durant deux mois et demi.

Un incendie à San Francisco a fait éprouver une perte de 10 mille dollars à deux commerçants, Gunt et McCreary.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon le 19 novembre 1850.

Monsieur le Rédacteur, Depuis quelques jours nous sommes réduits à ne savoir ce que nous sommes, ce que nous espérons, ce que nous craignons.

Depuis quelques jours nous sommes réduits à ne savoir ce que nous sommes, ce que nous espérons, ce que nous craignons. A l'intérieur de la France, provocations, conspirations, arrestations, défilés à la majorité, démentis à ses intentions les plus formelles, défiance générale et incertitude profonde.

L'assemblée nationale a inauguré, lundi 11, la reprise de ses travaux. 583 membres étaient présents et la séance a duré à peine une heure.

Dans la question étrangère, la politique neutre a été en général exaltée: bon système, ma foi, pour un gouvernement inerte.

La Prusse après avoir été poussée dans ses derniers retranchements vient de s'affaïsser sur elle-même, comme une île formée par des alluvions orageuses disparait un jour de brume.

L'Autriche et la Russie continuent leurs armements; et le Piémont est toujours livré au despotisme des avassiers; tout chancelle, tout tremble autour de nous.

Tout à vous bien sincèrement, M. L. M. C.

FAITS DE L'ETRANGER.

CONVERSION.—On lit dans le Courrier de la 17 nov :

Nous avons annoncé que le pianiste Hermann, dont le talent a été vivement applaudi à Paris et dans la plupart des grandes villes de France, venait d'entrer dans le monastère des Carmes, à Cardan, près de Cadillac, pour y passer le reste de ses jours dans les rigueurs de la plus austère pénitence.

Avant de se convertir au catholicisme, Hermann appartenait à la religion juive. C'est dans un de ses voyages dans le midi de la France que frappe des vertus du christianisme, le célèbre pianiste brisa toutes ses relations avec le monde, et alla à Rome déposer aux pieds du Saint-Père son abjuration.

Depuis qu'Hermann est à Cardan, il se fait chaque dimanche, à l'église du couvent, un grand concours de personnes, desiruses d'entendre l'éminent artiste exécuter, avec son talent si souvent applaudi, la musique religieuse sur un piano qu'il s'est réservé dans sa retraite.

Un correspondant écrit de Smyrne : Je reviens d'une tournée complète autour de la colonie de M. de Lamartine. Elle a juste de 28 à 30 lieues de circonférence, y compris les montagnes qui l'entourent, et qui sont fertiles et belles comme les plaines.

que complétera un beau harem à jamais vide ! qui était attendant au château.

Mais M. de Lamartine va bâtir ailleurs, sur un promontoire avancé, où fut un temple, à trois lieues d'Éphèse. Là il aura un air plus vif, une vue superbe, des sources saines et les vents perpétuels de la mer.

Le Sultan a été admirable de bonté et d'accueil pour l'illustre voyageur; il l'a gardé huit heures avec lui, d'abord dans un kiosque solitaire, au fond des bois, et puis à un examen qu'il a fait devant lui de la jeunesse militaire.

— Chaque jour apporte un nouvel indice de la propagande démagogique. On trouve dans un journal révolutionnaire d'Amsterdam, le Courrier batave, la lettre suivante, qui n'a pas besoin de commentaire :

LE COMITÉ GENERAL DEMOCRATIQUE EUROPEEN. Au citoyen Adrien de Bevervoorde, rédacteur en chef du Courrier batave.

Nous avons lu avec bonheur les numéros du Courrier batave que vous avez bien voulu nous adresser; nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts que vous faites pour ressusciter dans votre patrie les sentiments républicains.

Ce que vous faites pour votre pays, nous pensons pour l'Europe. C'est un grand pas que d'avoir fait souscrire un programme commun par les différentes nationalités dont les représentants sont aujourd'hui dans l'exil.

Les rois se coalisent, les peuples, pour devenir libres, doivent se coaliser aussi. Les rois ont leur budget, la démocratie doit constituer le sien.

Il s'agit d'organiser le triomphe de la démocratie européenne: la Hollande, par ses souvenirs, est appelée à y occuper une notable place. A vous d'apprécier la mesure dans laquelle vous pouvez servir la cause commune des peuples.

Salut et fraternité. Pour le Comité central démocratique européen, LÉDRU-ROLLIN, N° 18, South-Street, Brompton-Londres.

Exhumations à Sandwich.

Une touchante cérémonie est venue, il y a quelques jours, éveiller bien des peaux souvenirs chez les vieux habitants de Sandwich (Haut-Canada) qui ont connu les personnages qui en étaient l'objet.

ERRATA.— Dans la " Lettre de M. Phillips à Lord Shrewsbury," sur la 1er page, il faut lire Shrewsbury. — A la fin de la même Lettre, ligne avant-dernière, lisez Cranmer au lieu de Cranmer.

NAISSANCE. En cette ville, le 11 courant, la Dame de M. L. G. Fautoux, une fille.

DECES. Décédé, en cette ville, à l'Asile de la Providence, le 14 du courant, à 4 h. du soir, d'une attaque d'apoplexie à laquelle elle survécut quatre jours, Marie Moreau, veuve Novice, âgée de 27 ans, 9 mois et 17 jours, dont elle a passé en religion 4 mois et 17 jours.

En cette ville, le 14, Maria-Luce Caselle, veuve de feu M. Louis Lefebvre, en son vivant maître coordonnier des Ameries des Hollandais.

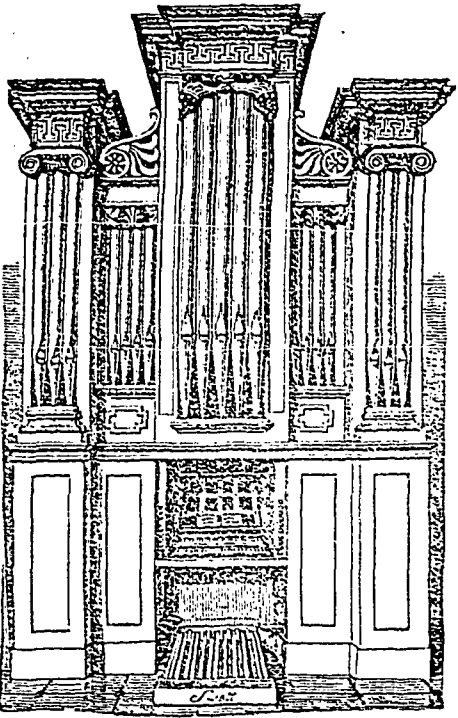
ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE.

M. M. HERVÉON & Cie, sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire " l'Athar" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en détail, gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général de renouer à ces mélanges funestes et corrosifs, à ces mixtures destructives des santés les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des médicaments qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détrempées jusqu'à leur essence.





### Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 de large et 7 de profondeur. Les TUYAUX de l'avant sont de métal doré; un double de clefs, et un jeu de pédales sont au nombre des accessoires, outre vingt variations de jeu musical dont suit l'énumération: Grand Orgue, Diapason double au-dessous de GGG, Diapason ouvert, Diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, les douzième et 3 inégales positions du Sesquialtra et de la Cornette. Orgue de Chœur en Diapason d'arrêt et flûté. Orgue à crescendo avec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Flûte, trompette, haut-bois, tremolo, et deux clochers juxtaposés. L'instrument plus haut décrit conviendrait à une église spacieuse, et est offert à l'examen des visiteurs à l'atelier du fabricant, rue St. Joseph, No. 10. Le prix en serait payé partie comptant, le reste à termes.

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MELODEONS, à 4, 4 1/2 et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30.

SAMUEL R. WARREN.  
Montréal, le 29 novembre 1850.

### AUX PRIX COURANTS!



Un Fonds de Hardes Faites  
ET DE  
MARCHANDISES SECHES  
DE  
**\$55,000.**

Rien de semblable n'a été offert au Public.  
122, RUE ST. PAUL. 122.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDES FAITES et de MARCHANDISES SECHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement. AU PRIX COURANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT, à commencer du 25 NOVEMBRE prochain à MIDI.

Il fournira des preuves convaincantes que les effets sont vendus au prix courant, après le 25 novembre à midi.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadées qu'elles les acheteront quand elles les auront examinées.

C'est la plus belle occasion offerte aux acheteurs en Canada. Allez voir.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.  
L. PLAMONDON.  
Montréal, le 22 novembre 1850.

### AVIS.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet N. 60.

PIERRE CHENNEVILLE.  
Montréal, 24 Sept.



Un jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau.

AVIS AUX INSTITUTEURS.  
M. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS.  
Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal, s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée pendant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes:

Pour la pension et l'instruction, sans aucune fourniture, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres.

Outre la pension, on a le plaisir de l'établissement faire le lit, pourvoir au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents.

Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, sera pensionné et inscrite pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de venir, recevront l'instruction gratis.

Montréal, ce 6 Septembre 1850.

Le soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il reçoit à l'instinct de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet d'ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHANDELIERS et CROIX pour autels, BANCS D'ŒUVRES et ACCOYLLES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OSTENSIOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MISSELS.

Une grande variété D'ETOFFES BRODÉES EN OR, ARGENT, SOIE, etc.

Plusieurs mille livres de CIRE de belle qualité; D'ENCENS.

Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le ST. SACRIFICE DE LA MESSE; ces vins sont recommandables par leur pureté, et le prix en varie de 3j à 10 par gallon.

JH. ROY.  
Montréal 5 Novembre 1850.

J. M. LAMOTHE, Recteur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

Son établissement demeure ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité.

Montréal, 27 septembre 1850.

### COLLEGE JOLETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERGES DE ST. VITTEUR" aura lieu le 24 du courant. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1<sup>re</sup> Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2<sup>me</sup> Année.—Synthèse des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre.—Géométrie et de des-in linéaires.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3<sup>me</sup> Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tome des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4<sup>me</sup> Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5<sup>me</sup> Année.—Philosophie (logique, métaphysique, morale).—Architecture.—Économie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on oblige les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la diction, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.  
Enseignement et logement. . . . . £3 0 0  
Musique { Piano. . . . . £3 0 0  
{ Les autres instruments £1 10 0  
Dessin. . . . . £0 5 0  
Abonnement à la bibliothèque. . . . £0 2 0

L'uniforme est un habit de drap bien à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.  
REV. E. CHAMPAGNEUR, P<sup>TR</sup>E. Directeur.  
REV. A. THIBAUDIER, P<sup>TR</sup>E. Procureur.  
Montréal, le 17 septembre 1850.

**LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.**  
CONTENANT  
UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.  
PAR F. X. VALADE, ECR.  
CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON,  
IMPRIMEUR-LIBRAIRE,  
No. 29, rue St. Gabriel,  
Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien.  
Montréal, le 9 juillet 1850.

### LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON,  
IMPRIMEUR-LIBRAIRE,  
No. 29, rue St. Gabriel,  
Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien.  
Montréal, le 9 juillet 1850.

### CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:  
Extraits de Cornelius Nepos.  
Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livres de Quinte Curce.  
Quatre livres des Commentaires de César.  
Cicéron sur la Pétulance.  
Cicéron sur l'Amabilité.  
Vie d'Agricole, par Tacite.  
Prix 6s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient:  
Les 3 premiers Livres de l'Énéide.  
Les Géorgiques de Virgile.  
Les Odes d'Horace.  
Les Fastes d'Ovide.  
Prix 5. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.  
ARMOUR et RAMSAY.  
Montréal, 24 Sept. 1850.

**BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.**  
LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont particulièrement dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0;

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin:  
Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE.  
Rue St. Vincent, No. 3.  
Montréal, le 9 juillet 1850.

**MOIS DE MARIE.**  
NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÈPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., avec jolie reliure.  
Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez  
E. R. FABRE ET CIE.  
2 Avril 1850. Rue St. Vincent, No. 3.

**LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.**  
LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REÇUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS  
— AUSSI —  
Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des **Debentures.**  
E. R. FABRE ET CIE.  
Rue St. Vincent, No. 3,  
21 mai 1850.

**IMAGERIE NOUVELLE.**  
et action de prix.  
LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites tailles, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

Rue St. Vincent, No. 3,  
21 mai 1850.

E. R. FABRE ET CIE.

**NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.**  
Pour MM. du Clergé et autres,  
Reçus dernièrement de Paris et à vendre  
A LA LIBRAIRIE DE  
E. R. FABRE ET CIE.  
Rue St. Vincent, No. 3,  
21 mai 1850.

**ST. JEAN-BAPTISTE.**  
LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

C. CATELLI,  
Rue Notre Dame, près de Bonsecours.  
Montréal, le 4 juin 1850.

**MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE,**  
DEDIÉ À LA JEUNESSE DU CANADA,  
PAR LE REV. M. C. CHINIQUY, P<sup>TR</sup>E.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-BTE. ROLLAND.  
Montreal, 28 décembre, 1849.

**ATTENTION!!**  
LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE,  
Le même qui a été donné avec succès pendant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par  
CHARLES HUBERT JASSISERAYE.  
DEDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE.  
A. vendue à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

**AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.**  
UN M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme Instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacités. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes à Montréal.

**F. X. D'ÉROME,** Horloger, 3 portes de Pévché.  
Montréal, 24 Sept. 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.  
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.  
BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVÉ ET L'ORPHELIN.  
CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.  
BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES.  
17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

**BUREAU LOCAL.**  
BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.  
A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR.  
H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

**MEDECINS CONSULTANTS.**  
F. T. BADGLEY, ECR., M. D.  
H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNER. POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la surlité des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages très particuliers qu'elle offre cette société à ses assurés:

1. L'assuré a droit de rembourser du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.— Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée; et cela au choix qui pourra faire connaître annuellement à l'assuré avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé— et de là tous les ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du Nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de sa main.

7. Le Bureau s'assemble régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au Bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit Bureau sans retard et à vil prix.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

**AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.**  
M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122.  
Montréal, 27 septembre 1850.

**SOURCES DE PROVIDENCE.**  
M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.  
St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique et belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Saint-Jacques.  
Montréal, 9 Nov. 1850.

**IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.**  
On imprime à cet établissement:  
Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin.

S'adresser à l'imprimerie des *Mélanges Religieux.*

**ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.**  
Cora des Rues Notre-Dame et St. Vincent.  
Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en main toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELÉAU.  
Montréal, 2 mai 1849.

**L. P. BOUWIN.**  
Cora des rues  
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.  
VERTIT de nouveaux services pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHÉ ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.  
Montréal, 26 mai.

**AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.**  
MONTEAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillot, éc., N. P. Québec, M. D. Martineau, P<sup>TR</sup>E., V. Ste. Anne, M. F. Pilon, P<sup>TR</sup>E. Direct. Rivière du Loup, M. H. Barberin. St. Athanase, M. J. Aubertin.  
Bureau de Réduction: Maison d'École près de Pévché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, P<sup>TR</sup>E. R., Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal).  
IMPRIMERIE: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.**  
(Canada Life Assurance Company.)  
INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.  
CAPITAL— £3000.

**BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.**  
HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.  
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.  
Et Dix-huit Directeurs.  
THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.  
Bureau, local, Montréal.  
L'HON. JOSEPH BOBRET, Président.  
JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.  
Directeurs:  
WILLIAM WORKMAN, ECR.  
WILLIAM LYMAN, ECR.  
G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.  
HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.  
Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.  
Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Québec—Agent—H. W. WELCH, ECR.  
Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.  
Sorel.—R. Harrower, ECR. | Melbourne.—Thos. Tait, ECR.  
St. Andrews.—Frank Far. | St. Hyacinthe.—Boucheur de Fish. ECR. | la Bruyère, ECR.  
St. John's.—Charles Pierce | Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.  
Huntington.—R. B. So. | Hawkesbury.—Georges Hamiltonville, ECR.  
Stanstead.—F. Judd, ECR. | Danham.—Wm. Baker, ECR.  
Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessous de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s'individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de *emi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

AGE A ATTENDRE.

Age	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	5 16 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	6 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45	7 10 10	7 16 5	6 16 5	5 1 6
50		10 13 2	10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

On trouvera, en les consultant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont les plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre main tenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 6  
Chaque insertion subséquente, . . . . . 0 0 7  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . . 0 3 6  
Chaque insertion subséquente, . . . . . 0 0 11  
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, . . . . . 0 0 4  
Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . . 0 0 1

L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps.  
Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, éc., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.  
Montréal, le 5 mars 1850.

CONDITIONS:  
On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 6  
Chaque insertion subséquente, . . . . . 0 0 7  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . . 0 3 6  
Chaque insertion subséquente, . . . . . 0 0 11  
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, . . . . . 0 0 4  
Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . . 0 0 1

L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps.  
Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

**AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.**  
MONTEAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillot, éc., N. P. Québec, M. D. Martineau, P<sup>TR</sup>E., V. Ste. Anne, M. F. Pilon, P<sup>TR</sup>E. Direct. Rivière du Loup, M. H. Barberin. St. Athanase, M. J. Aubertin.  
Bureau de Réduction: Maison d'École près de Pévché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, P<sup>TR</sup>E. R., Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal).  
IMPRIMERIE: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.